

ACTION URGENTE

EXTERNE ÉFAL - AU 97 0041 - EUR 70/01/97

AU 25/97

"Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer"

MAUVAIS TRAITEMENTS/PRISONNIERS D'OPINION ÉVENTUELS

RÉPUBLIQUE FÉDÉRATIVE DE YOUGOSLAVIE

Zoran Simonovic, député du parlement fédéral

Srdjan Nedeljkovic, journaliste

ainsi que des militants et des sympathisants de l'opposition

(à Kragujevac)

Milan Kaljevic, Vlatko Stojic, Milenko Djukic, Manje Zatezalo et Radisa Savic (à Smrčedvo)

Marko Petrovic (à Kraljevo)

Dragan Nikolic (à Jagodina)

Londres, le 24 janvier 1997

Le 23 janvier 1997, des militants et des sympathisants de l'opposition ont été arrêtés et frappés par la police dans plusieurs villes serbes après que la coalition de groupes d'opposition Zajedno (Ensemble) eut appelé à l'établissement de barrages routiers dans l'ensemble de la Serbie.

À Kragujevac, où les autorités n'avaient pas contesté la victoire de l'opposition, la police a pris d'assaut l'immeuble de la station locale de radiotélévision, après que les autorités municipales membres de la coalition Zajedno, qui venaient d'entrer en fonctions, eurent nommé un nouveau conseil d'administration. Ce faisant, elles mettaient fin au monopole presque total du Parti socialiste serbe sur l'information locale. Le directeur par intérim de la station, l'auteur Vidosav Stefanovic, a lancé un appel aux habitants de Kragujevac, leur demandant de bloquer les voies d'accès à la ville. Les policiers auraient frappé à coups de matraque des habitants de la ville, assis à même la chaussée ou sur leurs voitures, qui refusaient de bouger. Zoran Simonovic, pédiatre et député de l'opposition au parlement fédéral, victime d'une commotion cérébrale grave, se serait évanoui sous les coups. On pense qu'il a maintenant repris connaissance, mais il est toujours hospitalisé. Plusieurs autres personnes auraient également été emmenées à l'hôpital de la ville pour y être soignées. Il y aurait eu une quinzaine de blessés. Un ingénieur du son de l'Associated Press a été frappé au ventre, et un de ses collègues s'est vu enlever son appareil de photo et confisquer la pellicule qu'il contenait.

Plus tard dans la journée, le nouveau conseil d'administration et le ministre serbe de l'information seraient parvenus à un compromis.

À Smrčedvo, six responsables de la coalition Zajedno (Srdjan Nedeljkovic, Milan Kaljevic, Vlatko Stojic, Milenko Djukic, Manje Zatezalo et Radisa Savic) auraient été arrêtés et détenus pendant trois heures le jour où ils ont participé à une tentative de blocage de la circulation.

À Kraljevo, Marko Petrovic, député, aurait été frappé par la police lors d'une action de blocage de la circulation, et, à Jagodina, un responsable local membre de l'opposition, Dragan Nikolic, aurait été arrêté.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Cela fait plus de deux mois que des manifestations de masse ont lieu à Belgrade et dans d'autres villes de Serbie, pour protester contre l'annulation du résultat des élections locales de novembre 1996 qui ont donné le pouvoir à l'opposition à Belgrade et dans un certain nombre de grandes villes

serbes. Zajedno fait appel aux manifestants pour qu'ils évitent toute violence et jusqu'à présent, à quelques exceptions près, cet appel a été entendu. En décembre 1996, une commission d'enquête de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), invitée par le gouvernement, a conclu que l'opposition avait remporté les élections locales dans 14 villes, dont celles concernant le conseil municipal de Belgrade. Malgré cela les autorités ont continué de refuser de reconnaître ces victoires à Belgrade et ailleurs, soumettant ces villes à toute une série de décisions et de contre-décisions judiciaires. Pour la plupart des observateurs, le quasi-monopole de l'État sur les médias (en dehors de Belgrade) a joué un rôle important dans la mainmise du Parti socialiste, actuellement au pouvoir, sur les rênes de l'administration et, plus récemment, en novembre 1996, dans la victoire du Parti aux élections fédérales. Après la victoire de l'opposition à Kragujevac, la station Radiotélévision Serbie (RTS) a revendiqué le droit de gérer la station de radiotélévision de Kragujevac. Mais un tribunal de Belgrade a rejeté cette demande et remis la direction de la station au conseil municipal de Kragujevac. La RTS a fait appel de cette décision.

ACTION RECOMMANDÉE : Veuillez envoyer télégrammes/fax/ télex/aérogrammes, en russe, en allemand ou en français et :

- vous diriez préoccupé(e) par les informations signalant l'arrestation de six responsables de l'opposition à Smederevo, et de Dragan Nikolic à Jagodina, et demander expressément la libération immédiate et inconditionnelle de toute personne maintenue en détention pour avoir exercé de façon violente son droit à la liberté de réunion et à la liberté d'expression ;
- demander qu'une enquête approfondie et impartiale soit rapidement menée sur les mauvais traitements infligés par la police à Zoran Simonovic, député du parlement fédéral, à d'autres personnes à Kragujevac, et à Marko Petrovic à Kraljevo ; demander également que tout agent estimé responsable de tels actes soit traduit en justice ;
- mettre l'accent sur les articles 19 et 21 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (reconnu par la République fédérative de Yougoslavie comme contraignant), qui garantissent le droit à la liberté d'expression et de réunion pacifique, et demander aux autorités de faire respecter ces droits.

APPELS À :

1) Président de la République de Serbie
Slobodan Milosevic
Andrijev vrnac 1
11000 Belgrade, République fédérative de
Yougoslavie
Fax : 381 11 682 167 ou 656 862
Télégrammes : Predsrenik Srbije, Belgrade, Yougoslavie
Formule d'appel : Monsieur le Président

2) Ministre des Affaires intérieures
Zoran Sokolovic
Ministar untrasnjih poslova Republike Srbije
Knezza Milosa 101
11000 Belgrade, République fédérative de
Yougoslavie
Fax : 381 11 641 867 ou 11 685 957
Télégrammes : Ministar untrasnjih poslova Srbije,
Belgrade, Yougoslavie
Formule d'appel : Monsieur le Ministre

COPIES À :

1) Centre d'information des organisations non
gouvernementales

Travalska 9
11000 Belgrade, République fédérative de
Yougoslavie
Fax : 381 11 444 39 44

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de République fédérative de Yougoslavie dans votre pays

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.
VÉRIFIER AUPRÈS DU SI, OU DE VOTRE SECTION, S'IL FAUT INTERVENIR APRÈS
LE 7 mars 1997. MERCI.